

Theophil Sprecher von Bernegg et la neutralité... : Nouvelle évaluation des conversations entre le chef de l'état-major général et les belligérants durant la Première Guerre mondiale. 2e partie

Autor(en): **Fuhrer, Hans Rudolf**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **138 (1993)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Theophil Sprecher von Bernegg et la neutralité...

Nouvelle évaluation des conversations entre le chef de l'état-major général et les belligérants durant la Première Guerre mondiale. 2.

Par le colonel Hans Rudolf Fuhrer¹

La situation en automne 1915

L'Entente et les Empires centraux cherchaient à l'est et à l'ouest des espaces libres, afin de remettre en mouvement des fronts bloqués par les lignes fortifiées. Les forces allemandes et austro-hongroises découvrirent des zones opératives libres au sud du Danube; elles exploitèrent cette possibilité en déclenchant une grande offensive contre la Serbie. Après un développement favorable, en automne, de l'offensive en Champagne, le commandement français étudiait également la possibilité de passer à la guerre de mouvement. Conformément à la stratégie du «point le plus faible», deux secteurs pouvaient convenir: les vastes plaines du nord de l'Europe et, au sud, la Suisse.

En octobre, une information de l'attaché militaire à Berne créa de l'excitation au quartier-général français. Une «haute personnalité militaire de nos amis»

avait déclaré à Pageot qu'une grande offensive allemande contre la Suisse n'entraînait pour l'instant pas en ligne de compte. En cas d'attaque-surprise par l'Allemagne, avec des moyens limités, l'armée suisse ne serait pas à même d'empêcher une poussée à travers l'Ajoie. Vu les troupes sous les armes, il ne fallait pas prévoir davantage que de tenir la position des Rangiers, jusqu'à la mobilisation du reste de l'armée. L'Ajoie ne serait pas défendue militairement. Les données fournies par cette personne de confiance était, nous le savons aujourd'hui, entièrement exactes.

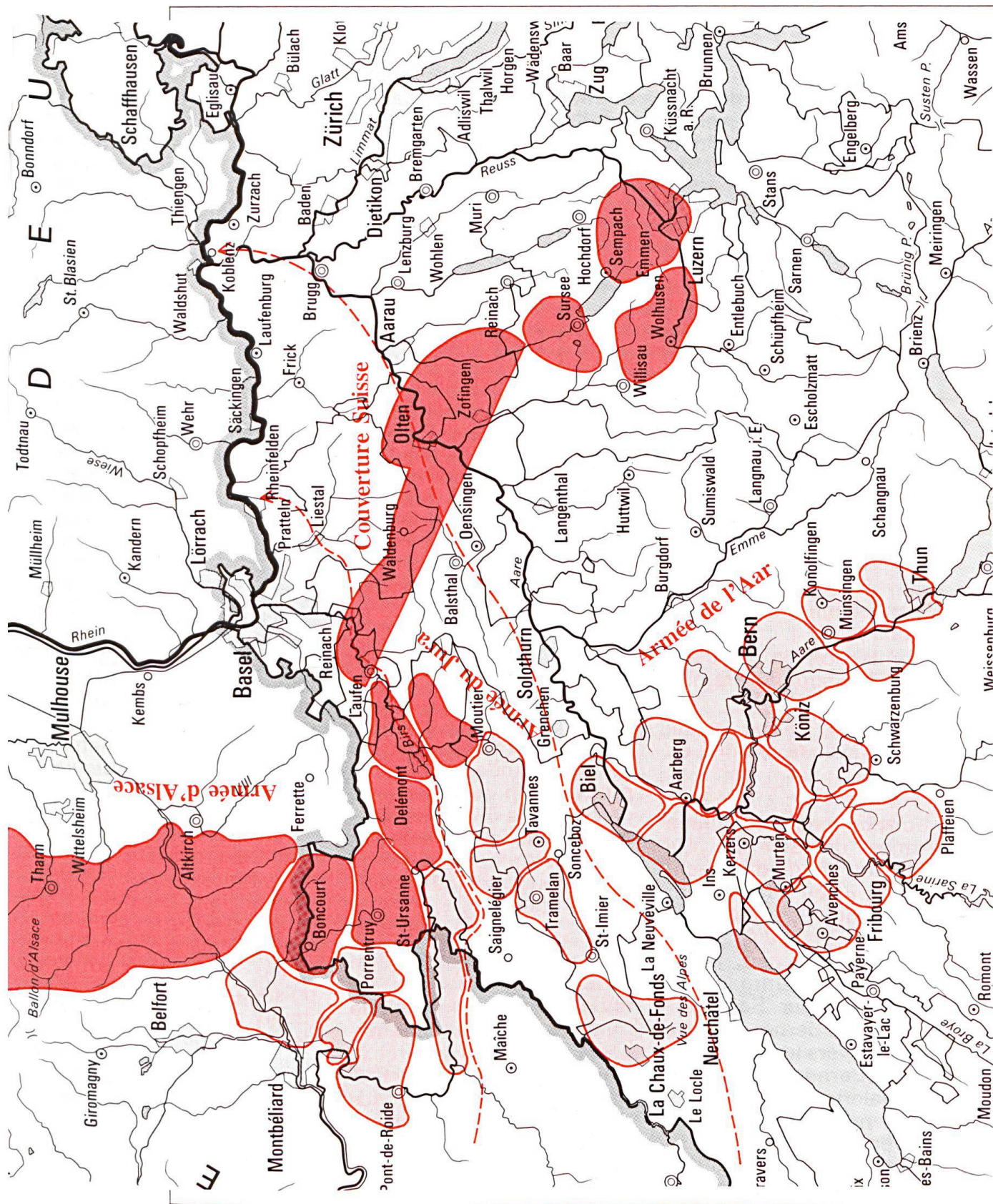
Le 30 octobre 1915, il y avait en service actif 54 290 hommes et 10 710 chevaux. C'était environ un quart de l'armée. Ces forces relativement faibles se trouvaient proches de la frontière face à l'Allemagne, à la France et à l'Italie, avec un effort principal dans le nord de la Suisse et au Tessin. La réalité et la crédibilité de la neutralité armée de la Suisse étaient sérieusement mises en question.

C'est ainsi que, jusqu'à la mi-novembre 1915, les premières bases d'un plan d'opération contre la Suisse furent étudiées par la France; l'engagement de forces italiennes était prévu. L'analyse de la menace faite par von Sprecher s'avérait parfaitement exacte. La première analyse opérative française débouchait sur des mesures préalables, en particulier l'établissement de lignes de défense autour de l'Ajoie, appelées lignes «S» et «R».

Comme durant la Seconde Guerre mondiale, dans le contexte du plan «TANNENBAUM» en été 1940, la Suisse était la cible d'un espionnage intense dans les domaines militaire, économique et politique. Les organes français de renseignement devaient, entre autres, répondre aux questions suivantes:

«L'état-major général serait-il impartial? Jusqu'à quel point retarderait-il ou tenterait-il de retarder une demande de secours à la France en cas d'agression

¹ Début de l'étude, voir RMS janvier 1992.



Dispositif de la première et de la troisième phase des trois groupes armés français et de l'armée suisse.



1^{er} temps
Couverture



3^e temps
Concentration

allemande? En cas de menace d'agression seulement? (...) Que pense l'opinion suisse de l'Italie, de son intervention possible à nos côtés dans le cas visé ci-dessus? (...) Liste des personnes francophiles, dans les différentes villes et dans les centres de quelque importance, dans les administrations.»

Le plan d'opération en territoire helvétique, dû à l'état-major de planification de l'Armée de l'Est, était prêt le 14 décembre 1915. Les objectifs opératifs avaient déjà été fixés en novembre:

- protection du territoire national;
- protection de la Suisse romande «sous le premier prétexte»;
- prise de Berne et de Brigue «avec la rapidité de l'éclair».

Sous la flanc-garde d'une «Armée de Belfort», qui s'empare immédiatement du Jura jusqu'à la hauteur d'Olten, deux armées dites «du Jura» et «de Genève» doivent, d'une part, pousser à travers le Jura jusque dans le secteur Soleure - Aarberg - Berne, d'autre part, à travers le Plateau, direction Berne et le Valais. La cavalerie et les détachements précurseurs rapides assurent pendant l'offensive la position Napf - Hauenstein. Selon l'évolution de la situation, soit on attendra la contre-offensive allemande dans ce secteur où sera pris un dispositif défensif, soit on poussera offensivement en direction

du Rhin, afin de déboucher en Allemagne du Sud. Pour cette offensive en tenaille à travers le territoire suisse, trois groupes d'armées sont prévus avec, au total, environ 30 divisions d'infanterie et 6-8 divisions de cavalerie.

La conclusion de ce plan était très dangereuse pour la Suisse: si les Allemands attaquaient de nouveau à l'est en 1916, nous marcherons «sur la demande, bien entendu, d'un conseiller fédéral romand.» A la fin se trouvent des affirmations encore plus claires: «C'est peut-être le franchissement du Rhin, la guerre portée chez l'adversaire détesté, la possibilité enfin ouverte à la vengeance. C'est à coup sûr, pour le front occidental, la continuité et la solidarité des efforts établies; l'Italie liée à nous, la fin de sa contrebande. (...) C'est la preuve enfin que les ménagements vis-à-vis des neutres ou des indifférents ont pris fin et que qui n'est pas avec nous est désormais contre nous.»

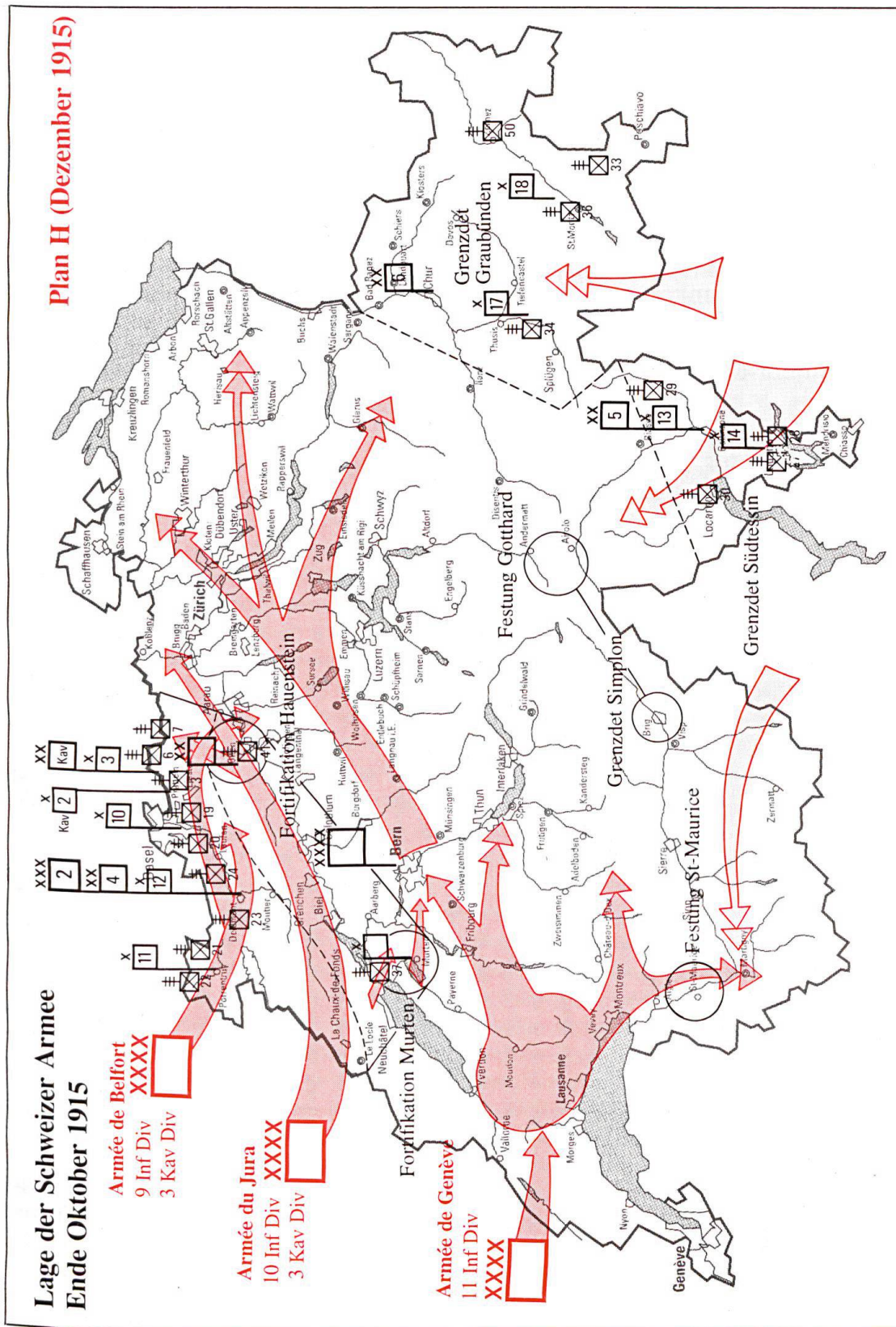
Ce ne devait pas être un hasard que, dans ces semaines décisives de la guerre secrète, on ait cherché à attaquer le général, le chef de l'état-major général et deux officiers du service suisse de renseignement, particulièrement connus pour leur germanophilie, en amplifiant la prétendue «affaire des colonels». Une appréciation réaliste de la situation pourrait conclure à l'intention de créer une instabilité politique et le discrédit sur le commande-

ment militaire, ce qui pourrait rendre nécessaire une offensive contre la Suisse. Même si on ne connaissait pas à l'époque le concept de la «guerre indirecte», ses méthodes étaient connues depuis longtemps. Il convient de souligner que cette hypothèse n'a pas encore été démontrée.

Ainsi, les travaux de planification en relation avec le plan «H» (Helvétie) étaient terminés. Il ne manquait que la décision concernant le déclenchement des opérations après la fonte des neiges dans l'arc jurassien, au printemps 1916. Après la Belgique, la fin d'un autre Etat neutre se précisait. Jusqu'au 17 février, l'appréciation des chances de succès d'une offensive française contre le territoire suisse découlait visiblement des informations obtenues dans l'intervalle.

1. Une invasion-surprise de la Suisse serait stoppée sur une ligne Les Rangiers - Olten - Gothard. «Une opération de ce genre serait un échec pour nos armées, puisque le territoire allemand serait toujours hors de portée de nos atteintes, que nous nous serions mis sur les bras 150 000 à 200 000 Suisses, que nous aurions de plus violé les principes dont nous nous sommes fait les champions.»

2. Une offensive contre la Suisse aurait des chances de succès, si trois conditions étaient remplies:



– Aggravation importante du fossé entre Romands et Alémaniques, qui déboucherait sur un appel à l'aide de la France. Cette hypothèse, malgré les tensions actuelles, semble «peu probable». «Les Suisses de toutes origines se rendent parfaitement compte des avantages qu'ils ont à rester neutres. Ils tiennent à garder cette situation, même au prix de quelques blessures d'amour-propre.»

– Importante réduction des forces allemandes stationnées en Allemagne du Sud et en Haute-Alsace.

– Invasion de la Suisse par l'Allemagne.

Les analyses et les réflexions du bureau des opérations de l'Armée de l'Est, opposé à une invasion de la Suisse, s'étaient avérées décisives. Un jour plus tard, Joffre émettait les premiers ordres préalables en vue de l'offensive de la Somme en été 1916.

Pour la Suisse, le 18 février apparaît comme le jour déterminant de la Première Guerre mondiale, quoique le Gouvernement français n'ait pas accepté le principe d'une offensive à travers le territoire fédéral. Trois jours plus tard, l'imprévisible allait se produire: le commandement allemand, qui avait opté pour la «stratégie du point le plus fort», lançait une offensive contre Verdun. Dès lors, la Suisse ne figurait plus au centre des préoccupations des deux belligérants.

Comme le commandement français avait prévu l'échec d'une telle stratégie, il continuait à envisager la possibilité d'une offensive allemande à travers la Suisse. Le plan «H», dans ce contexte, ne devint jamais une simple étude à ranger dans les dossiers mais ses objectifs changeaient: il ne servait plus de base à une offensive, mais à une contre-offensive. Dès lors, les préparatifs suisses de défense intéressaient les planificateurs français qui envisageaient maintenant une défense coordonnée avec l'armée fédérale, en cas de manœuvre d'enveloppement allemande par le sud. Ainsi étaient remplies les conditions d'une collaboration avec l'état-major général suisse. Comme Moltke et Conrad le faisaient avant le conflit, mais en sens inverse, les émissaires français posaient trois questions à von Sprecher:

– La Suisse va-t-elle conserver sa neutralité ?

– Le commandement suisse envisage-t-il d'engager toutes ses forces pour s'opposer à une violation de la neutralité suisse par l'Allemagne ?

– Comment coordonner une défense commune, en cas de violation de la neutralité suisse par l'Allemagne ?

Des «conversations» eurent lieu le 8 août et le 12 juin 1916 à Berne. Le général et le Conseil fédéral avaient chargé von Sprecher de conduire ces négociations. On se déclara d'accord pour dire que la Suisse

pourrait faire face seule à une offensive allemande de faible envergure, mais qu'une offensive impliquant des moyens dépassant les forces suisses obligerait le Gouvernement fédéral à demander l'aide de la France. Cette conception de von Sprecher amena les émissaires français, Dupont et Renouard, à considérer que les aspects urgents de la question avaient été résolus. La Suisse était prête à combattre l'envahisseur allemand et, en cas de violation de frontière en Ajoie, on appliquerait le principe des «compétences locales». Ils envoyèrent un rapport dans ce sens à Paris. Le commandement français se déclara satisfait des résultats obtenus.

Le plan «H», ultérieurement, son complément «H'», ont été améliorés sans cesse jusqu'à la fin du conflit à l'occasion de négociations secrètes. Ils formeront, en 1939-1940, les bases des accords de collaboration entre le commandement français et le général Guisan. Von Sprecher, malgré des «conversations», surtout avec Weygand, le chef d'état-major de Foch, n'a pas rompu le contact avec les Puissances centrales. On peut mettre en évidence les points suivants:

1. Lors du début de la planification française, le «néant» dans le domaine du renseignement prouve à l'évidence que la violation de la neutralité suisse n'avait pas été vraiment discutée en France jusqu'à l'automne 1915.

2. Les « conversations » de von Sprecher avec les Puissances centrales n'avaient guère rendu problématique, en hiver 1915-1916, la crédibilité de la neutralité suisse. A Paris, on aurait facilement trouvé un autre prétexte pour justifier une offensive contre notre pays. Ce qui a joué un rôle, ce sont plutôt les incommensurables faiblesses du dispositif suisse, les sympathies divergentes des Romands et des Alémaniques, ainsi que les menées antimilitaristes de certains socialistes. On pouvait douter de la volonté de l'armée de résister contre tout agresseur.

3. Seule la certitude que l'aide étrangère compense-

rait les lacunes et les faiblesses de la défense suisse dissuada les planificateurs français de proposer une invasion de la Suisse. Les « conversations » avec les Puissances centrales ont donc réduit d'une façon notable le risque d'une invasion française.

4. Seule une analyse opérative, basée sur le rapport efficacité-coût, fit renoncer le commandement français à une offensive à travers la Suisse, Etat neutre.

Conclusions

Nous avons évoqué l'action de von Sprecher sous un jour que l'on trouve rarement dans l'historiographie. La critique tradition-

nelle, selon laquelle le chef de l'état-major général était hostile à la neutralité, ne tient pas. Depuis, la période dangereuse de l'hiver 1915-1916 jusqu'à la fin du conflit, les deux camps le considéraient comme un homme digne de confiance (les critiques italiennes révèlent des arrière-pensées nationales). Les autres reproches (italophobie, attitude belliqueuse, « affaire des colonels ») devraient également être soigneusement analysés, afin que nous puissions de nouveau approcher cette personnalité singulière sans arrière-pensées.

H. R. F.

Les points d'un accord éventuel avec l'Allemagne et l'Etat qui serait appelé à l'aide selon von Sprecher (mémoire de 1906)

1. Buts
 - Combat contre l'adversaire commun
 - Conclusion d'une paix aussi favorable que possible
2. Durée
 - Jusqu'à la conclusion de la paix
3. Obligations
 - Engagement de la totalité de l'armée suisse
 - Commandant en chef suisse, mais subordonné à un commandement supérieur étranger
 - Officiers de liaison des deux parties avec les compétences de plénipotentiaires militaires
 - Engagement de l'armée suisse uniquement à l'intérieur ou également à l'extérieur du territoire national, éventuellement définition d'une ligne
 - Envoi immédiat d'une aide militaire
 - Définition d'un réduit suisse (le Gothard et Saint-Maurice doivent dans tous les cas rester sous contrôle de l'armée suisse)
 - Résolution des problèmes logistiques
 - Règlement de la collaboration diplomatique pendant les négociations de paix

Ces points furent approuvés par le Conseil fédéral et discutés avec le chef de l'état-major allemand (von Moltke) et austro-hongrois (Conrad von Hötzendorf) dès 1908, avec l'état-major français (entre autres Weygand) dès 1916.